



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES DÉLÉGUÉS DES CLUBS DE L'ACVF

Samedi 9 mars 2013
à Chavornay, organisée par le FC Chavornay Sports

<u>Présidence</u> :	Dominique Blanc
<u>Secrétaire du procès verbal</u> :	Sylvia Marcuard, secrétaire à l'ACVF
<u>Clubs convoqués</u> :	138 clubs
<u>Présents</u> :	136 clubs
<u>Absents</u> :	2
<u>Membres du Comité Central présents</u> :	MM. Dominique Blanc, Président, Michel Dumusc, Vice-président, Gérard Vontobel, Gilbert Carrard, Lino Campigotto, Georges Guinand, Michel Despland, Blaise Forestier et Roger Pralong.

Dominique Blanc, Président du Comité Central de l'ACVF, souhaite la bienvenue et ouvre la séance de la 109^{ème} Assemblée générale à 09h05.

Pour se mettre en forme, un petit film, monté par son animateur M. Jacques Lesquereux est présenté aux délégués. Dominique Blanc le remercie pour cette jolie rétrospective de la saison 2011-2012, offerte par Footmag.

Cette année c'est le FC Chavornay Sports fêtant ses 75 ans d'existence qui nous reçoit. La parole est donnée à son Président central, M. Jérôme Reumer.

Salutations et bienvenue à nos hôtes, nos membres d'honneur et nos invités :

Autorités cantonales et communales

- MM. Philippe Martinet, Président du Grand Conseil vaudois, Christian Kunze, Syndic de Chavornay, Guy Muller, Municipal

ASF

- Philippe Hertig, membre du Comité, Nicolas Blanc, Président du Tribunal de recours et Kurt Egli, Président de la Chambre des mutations

Ligue Amateur

- MM. Paul Krähenbühl, Président, et Jacky Marcuard, membre du Comité

1^{ère} Ligue

- M. Christian Yerly, membre du Comité

UEFA

- M. Jacques Antenen, Membre de la Commission de discipline UEFA et Juge du Tribunal de l'ASF

Présidents d'honneur de l'ACVF

- MM. Noël Allaz et Jacky Marcuard

Membres d'honneur de l'ACVF

- MM. Yvan Bettex, Charly Brügger, Martial Christinat, Francis Guex, Alain Maget, Gilbert Mivelaz, Roland Racine, Raymond Séchaud et Marcel Vock

Délégué de l'ACVF à la Ligue Amateur

- M. Pierre-Olivier Tavel

Associations amies

- M. Peter Keller, Président (**AFBJ**), MM. Alain Grosjean, Président et Mario Chatagny, Vice-président (**ANF**), MM. Aurèle Richard, Trésorier et Jean-Daniel Bruchez, Secrétaire général (**AVF**), MM. Etienne Cattin, Président et Jacques Tosoni, membre comité (**AJF**), M. Pascal Chobaz, Président (**ACGF**), MM. Bernard Sansonnens, Président et Jean-Noël Berset, membre comité (**AFF**).

Ligue Romande de Football

- M. Daniel Guillemin, Président

Groupement Vétérans ASF, section Vaud

- MM. André Michoud, Président, Gervais Levrat, Vice-président et Georges Delessert, membre comité

Les « 7 Grands »

- M. Pierre Pittet (Carabiniers), Mme Corinne Martin (Paysannes vaudoises), Mme Laeticia Dutoit et M. Olivier Bolomey (Jeunesses Campagnardes) et M. Pierre-André Martin (Musiques vaudoises)

Fondation « Fond du Sport Vaudois »

- M. Marco Astolfi, Président

SEPS (Service vaudois de l'Education Physique et du Sport)

- M. Marcel Parietti, Délégué au Sport associatif

LICRA-Vaud (Ligue contre le racisme et l'antisémitisme)

- Mme Andréa Rajman

(la liste des excusés est jointe au PV)

et tout particulièrement à tous les représentants des clubs bénévoles présents dans la salle mais aussi aux absents qui s'activent sans relâche avec enthousiasme.

M. Daniel Mellet, notre Président d'honneur, fête cette année son 90^{ème} anniversaire et transmet ses salutations à toute l'assemblée.

Ordre du jour statutaire

1. Signatures de la feuille de présences

138 clubs convoqués, 136 clubs présents à l'ouverture de l'assemblée, majorité absolue 71, majorité des $\frac{3}{4}$, 101, majorité simple 69.
2 clubs absents, il s'agit des FC Les Diablerets et Renens.

Les clubs ont été convoqués conformément à l'art. 12 de nos statuts, l'assemblée est donc valablement constituée dans le sens de l'art. 11 des statuts de l'ACVF. Le président rappelle que les dispositions de l'art. 15 des statuts font foi dans les décisions à prendre par les délégués.

Majorité des $\frac{3}{4}$ = modifications des statuts.
Majorité relative = toutes autres décisions.

2. Désignation des scrutateurs

Sont désignés comme scrutateurs, les représentants des clubs : FC Bottens, M. Patrick Monge, FC Champvent, M. Claude Meylan et FC Veyron-Venoge, M. Stéphane Ducrest.

Hommage aux disparus

Une minute de silence est observée pour tous les proches et amis de la famille du football vaudois qui nous ont quittés en 2012.

Parole donnée au Syndic de Chavornay, M. Christian Kunze

3. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale des délégués

Le procès-verbal de l'assemblée qui s'est tenue le 10 mars 2012 à Yverdon-les-Bains a été envoyé par courriel à tous les clubs le 16 août 2012 et publié sur notre site internet le 31 août 2012.

Ce dernier est accepté par applaudissements et les remerciements vont à son auteure Sylvia Marcuard.

4. Rapport annuel du Comité Central

Le rapport annuel du Comité Central a été distribué à l'entrée ce matin, publié sur le site internet de l'ACVF le 6 mars 2013 et envoyé par courriel aux clubs le même jour.
Le Président relève 4 points importants pour le développement de notre association :

1. la publication du Guide de préformation du football de base,
2. le succès rencontré auprès de nos membres lors des séances décentralisées. Celles-ci seront reconduites la saison prochaine,
3. la nouvelle formule de la Coupe vaudoise, dont la finale s'est déroulée à Bercher. A noter le grand succès des journées avec les clubs concernés par les tirages au sort.
4. l'évolution réjouissante du nombre de licenciés (ées) dans notre Association.

Concernant ce rapport annuel, 2 membres du Comité Central prennent la parole au sujet de « La Nuit du Foot » et des « Sondages Clubs » :

Lino Campigotto rappelle la magnifique manifestation qu'est « La Nuit du Football vaudois ». Ce sont les remises des « Mérites vaudois », des « Prix Fair-play », des « Vaud d'Or » et la clôture de la saison footballistique. Elle est toujours tenue le dernier samedi du mois de juin. Elle a lieu cette année à Chavornay le samedi 29 juin. A rappeler aussi que depuis l'année passée cette manifestation est complètement gérée par le club organisateur, l'ACVF ne retirant aucun bénéfice. Ce sera dans cette très belle salle qui peut accueillir jusqu'à 700 personnes que le FC Chavornay réunira les invités. En principe, c'est M. Ludovic Magnin qui sera le parrain de cette 5^{ème} édition.

Roger Pralong, Président de la Commission Relations-Clubs, s'est occupé du sondage, questionnaire sur les charges liées à l'entretien des terrains, envoyé aux clubs en octobre 2012. Il a semblé utile de dresser un inventaire des charges, produits et dépenses qui sont occasionnés par le football, d'autant plus que les propriétaires des installations sont, pour la plupart, les communes. Il faut sensibiliser les pouvoirs politiques au sport. Les membres des comités sont très contents de cette étude qui a déjà permis à plusieurs clubs de se mettre autour d'une table pour discuter avec les autorités communales. C'est un outil précieux, les données sont très fiables. Roger Pralong se tient d'ailleurs à disposition des clubs. L'extrait de ce sondage, qui a été fait pour aider les clubs, se trouve dans le rapport annuel.

5. Rapport financier et des vérificateurs des comptes 2012

Blaise Forestier, trésorier central

Les comptes résumés se trouvent dans le rapport annuel que chaque Président de club a reçu. Les commentaires du responsable des finances, sur les comptes comparés aux 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011, figurent aux pages 36 et 37 du rapport annuel 2012. Les comptes ont été approuvés par le Comité Central dans sa séance du 15 janvier 2013, révisés par la Fiduciaire le 25 février 2013 et par la Commission des vérificateurs des comptes le 4 mars 2013.

Produits

Fort heureusement, les recettes sont supérieures au budget et comparables à 2011 si l'on tient compte des modifications du traitement comptable du subside du Fonds du sport 2011. Ces produits permettent de couvrir des charges non prévues constatées en 2012.

Charges

Le budget des dépenses n'a pas pu être respecté en 2012 principalement pour les raisons suivantes :

- paiement d'heures supplémentaires relatives aux années antérieures pour le secrétariat et notamment pour le département technique,
- charges liées à la formation des arbitres. Un cours supplémentaire de formation a été organisé durant 2012,
- investissement lié au « Guide de préformation » couvert partiellement par des recettes liées à la Commission des juniors, notamment « Graines de foot »,
- des budgets sous-estimés pour la Commission féminine,
- amélioration de la couverture sociale de l'ensemble des employés de l'association, non prévue au budget.

2012 a été une année de transition et de réorganisation. A ce propos des dispositions ont et seront prises pour une meilleure maîtrise des dépenses. Les diverses Commissions s'y sont engagées.

Bilan

Actif

Au 31.12.2012, les liquidités se montent à CHF 639'000.00 et les débiteurs à CHF 97'400.00.

Passif

Les fonds étrangers s'élèvent à CHF 480'045.90 et couvrent les garanties clubs, les passifs transitoires qui comprennent eux des produits reçus sur 2012 pour 2013 et notamment le montant du Fonds du sport de CHF 276'000.00.

Les fonds propres et les réserves ayant caractère de fonds propre et de capital propre sont pratiquement sans changement. Les réserves ont diminué de CHF 9'800.00. Le capital a augmenté d'un bénéfice de CHF 1'095.64.

Question posée par le Président du **FC Romanel**, M. Thierry Henry, quant à l'augmentation des charges concernant la Commission des arbitres.

Blaise Forestier, répond, comme cela a déjà été expliqué avant dans la rubrique « charges », qu'un cours supplémentaire de formation pour les jeunes arbitres a été organisé en 2012. Cette explication est également mentionnée dans le rapport annuel 2012, p.37. **Dominique Blanc** relève encore que ce sont des coûts indispensables pour maintenir la quantité d'arbitres nécessaires à l'organisation du championnat.

Question concernant les produits des amendes est posée par le Président du **FC Divonne-Seniors**, M. **Philibert Do Rosario**. Il estime le coût des amendes trop élevé. **Blaise Forestier** l'informe que nous avons une Commission des recettes qui va s'exprimer tout à l'heure.

Vérificateurs des comptes 2012

M. Sébastien Anger du FC Venoge, désigné par la Commission pour rapporter, donne lecture du rapport des vérificateurs, représentés par les FC Bursins-Rolle-Perroy, Venoge, Yvorne et Azzurri Yverdon. La séance a eu lieu le 4 mars 2013 dans les locaux de l'association. Les comptes sont audités par la fiduciaire « Fiduswiss SA » à Aigle.

6. Approbation du rapport du Comité Central et du rapport financier

Le Président demande à l'assemblée d'approuver les rapports du Comité Central, d'adopter les comptes et d'en donner décharge au Comité Central ainsi qu'aux vérificateurs des comptes (vote par carte levée).

Pas d'avis contraire, pas d'abstention.

L'assemblée approuve les rapports et les comptes 2012 tels que présentés et donne décharge au Comité Central et aux vérificateurs des comptes.

Débiteurs

Dominique Blanc a le plaisir d'annoncer la magnifique discipline de paiement des clubs de l'association.

Un seul club (142 sur 143 avec les clubs Futsal) n'est pas à jour ce samedi matin 9 mars 2013, il s'agit du FC Espagnol-Morges. Ce club est en situation de boycott mais va tout faire pour être en règle (une manifestation est organisée à mi-mars) avant la reprise du championnat. Le Président adresse ses vives félicitations aux trésoriers des clubs ainsi qu'à notre secrétariat pour toutes les démarches entreprises.

7. Budget de l'exercice 2013 et approbation

Blaise Forestier, trésorier central

Le budget, qui se trouve également dans le rapport annuel et que les clubs ont reçu à l'entrée, a été accepté par le Comité Central le 4 février 2013 et présenté à la Commission des vérifications des comptes.

Produits

Le budget prévoit une stabilité des amendes, une légère diminution des encaissements pour les arbitres manquants, une légère augmentation à la formation des arbitres. Les autres prestations et produits sont conformes au budget et comptes 2012. Sont remerciés pour leur soutien, les sponsors et partenaires et notamment le Fonds du Sport, l'ASF et la LA. Le total des produits est de CHF 1'366'000.00 au budget contre CHF 1'456'000.00 l'année précédente et respectivement CHF 1'350'000.00 au budget de l'exercice précédent.

Charges

Le budget présente une grande stabilité des charges, CHF 1'366'000.00 contre CHF 1'350'000.00 au budget 2012. Il tient compte des priorités que les Commissions se sont fixées et des dispositions prises pour mieux maîtriser nos dépenses.

L'accent est porté pour 2013 sur Footeco, Club Corner, le recrutement des arbitres et la promotion du « Guide de préformation ».

Dans le cadre de la Commission des recettes, des demandes ont été formulées au Comité Central pour augmenter les recettes externes à l'association (celles qui sont en-dehors des cotisations, des amendes et des montants encaissés pour les arbitres manquants).

Afin de réaliser ses tâches et ses projets, le Comité Central demande à l'assemblée d'accepter le budget tel que présenté.

Question de **Mme Linda Vialatte**, Présidente du FC Yverdon Féminin : pourquoi la participation est de CHF 20'000.00 au budget 2013 de Team-Vaud (masculin) et de CHF 0.00 au Team Vaud Féminin ?

Blaise Forestier informe qu'il ne faut pas faire de confusions dans les prestations du Team-Vaud (masculin) que l'ACVF facture (heures passées par notre secrétariat concernant la préparation et l'organisation des matches). Quant aux aides financières, le Team Vaud Féminin bénéficie d'une indemnité de CHF 3'000.00 par tour et ceci jusqu'au 30 juin 2014 qui est mentionné au budget et est directement versé au Team Vaud Féminin.

Le budget 2013 est accepté à l'unanimité par l'assemblée (vote par carte levée)

Dominique Blanc adresse des remerciements à tous ses collègues du Comité Central pour leur incroyable engagement.

Parole à M. Philippe Martinet, Président du Grand Conseil vaudois qui nous apporte le message des autorités cantonales.

8. Rapport des Commissions ad hoc nommées à l'Assemblée générale 2012 à Yverdon-les-Bains

Commission « Finales de Promotion »

En 2012 à Yverdon-les-Bains et à la suite de propositions de clubs, 2 Commissions ont été nommées, la 3^{ème} avait déjà été nommée en 2011. La première, composée des FC Aigle, Bottens, Bursins-Rolle-Perroy, Bussigny-Sport, Grandson-Tuileries et de l'AS Haute-Broye, qui en a assuré la présidence, s'est penchée sur la réintroduction des finales de promotion dans les ligues inférieures. Après s'être réunie à 5 reprises et y avoir étudié toutes les solutions possibles, la Commission s'est mise d'accord, à l'unanimité, et propose au Comité Central, conformément au RJ/ASF art. 21.3, 24.7 et 24.9 ainsi qu'aux statuts de l'ACVF, la réintroduction des finales de promotion en 3^{ème} et 4^{ème} ligue, avec les 2 premiers de chaque groupe. La Commission propose de maintenir le statu quo en 5^{ème} ligue. Les modalités seront publiées sur le site, au mois d'août, avant le début du championnat 2013-2014 (rapporteur Julien Grand, Président de l'AS Haute-Broye). Michel Dumusc, qui a participé à ces séances de travail, remercie ces 6 clubs.

Le Comité Central a débattu et a été unanime sur cette décision. Aujourd'hui celle-ci peut-être entérinée et il n'est pas nécessaire de faire voter l'assemblée pour faire rentrer ces finales en vigueur, d'autant plus que toutes les régions étaient représentées, de différentes ligues et tendances, et ont accepté cette réintroduction unanimement. Pour d'éventuelles questions, Dominique Blanc ouvre la discussion.

FC Yvonand, M. Soprano Marinelli approuve les finales de promotion mais aimerait que les premiers de chaque groupe montent automatiquement. **M. Julien Grand** répond que la Commission a longtemps débattu de ce sujet. Deux propositions, faire des finales ou des barrages de promotion. Pour finir il a été donc décidé de faire des finales.

Gérard Vontobel rappelle aussi que si les 4 premiers de chaque groupe en 3^{ème} ligue montent, les 2èmes ne montent pas. C'est pour cela que ces finales offrent cette possibilité d'une éventuelle promotion.

M. Marcel Parietti demande à Dominique Blanc de faire voter l'assemblée générale puisque la Commission a fait une proposition au Comité Central. Le Président rappelle que selon les statuts ACVF et le règlement cette proposition peut être acceptée telle quelle, sans votation, mais ne voit aucune objection à faire voter l'assemblée. Cette dernière accepte le vote. Petite intervention de **Mme Linda Vialatte** qui rappelle le discours de M. Philippe Martinet concernant le peu de monde dans les stades. Ne pas oublier que les finales amènent des spectateurs et de l'ambiance. Dominique Blanc rappelle aussi le succès populaire et financier que rencontrent, depuis 3 ans, les finales de promotion en 2^{ème} ligue interrégionale, et demandées par les Présidents des clubs de 2^{ème} ligue.

La question du vote : Qui accepte la réintroduction des finales pour la promotion en 3^{ème} et 4^{ème} ligue à partir de la saison 2013-2014 ?

87 voix pour – 29 voix contre – 7 abstentions (13 clubs ne se sont pas prononcés et sont pris en compte comme abstentions)

La proposition est acceptée (vote par carte levée)

Commission « Révision du Barème Fair-play »

Gérard Vontobel rappelle que depuis la saison 2011-2012, ce sont les points Fair-play qui définissent le classement en cas d'égalité, le goal-average venant en 3^{ème} position. La saison dernière un club avait demandé de différencier les points Fair-play, qui étaient tous de 5 points. Exemple, que la faute de dernier recours (main) soit de 2 points alors que celle de la voie de fait soit de 5. Une voie de fait sur un arbitre pourra être pénalisée jusqu'à 15 points.

La Commission, composée des FC Bursins-Rolle-Perroy, Donneloye, Ecublens, Montcherand et Pully Football s'est rencontrée deux fois et a sorti un nouveau tableau corrigé, consultable sur notre site.

La nouveauté touche également les entraîneurs, dirigeants et spectateurs. Les points iront de 5 à 10, selon la gravité des incidents qui se passent sur et autour du terrain.

En résumé : 1 carton jaune = 1 point, 1 carton rouge = de 2 à 15 points, selon la gravité de la faute.

Gérard Vontobel remercie cette Commission et demande s'il y a des questions.

FC Vila Mea ne trouve pas normal qu'à la suite d'un retrait d'équipe, comme cela vient de se passer avant la reprise du 2^{ème} tour (retrait de la 5^{ème} ligue du FC B-R-P) que les points Fair-play des autres équipes disparaissent. **Michel Dumusc** répond que lorsque une équipe est retirée, notre système informatique (Nis) annule automatiquement tous les points, selon le règlement de l'ASF. Donc une correction sera apportée pour garder ces points. Tous les matches seront mis zéro à zéro et zéro point. C'est un premier cas de figure et Michel Dumusc remercie l'auteur de cette question, ce qui permettra de faire la rectification avant le début du 2^{ème} tour.

Commission des « recettes de l'ACVF » objectif, faire mieux avec moins de ressources et augmenter les recettes.

Cette Commission, composée des FC Bosna Yverdon, Champagne Sports, Crans, Mont-Goulin, Rapid-Montreux et Stade-Lausanne-Ouchy s'est rencontrée 2 fois, les 1^{er} mars et 5 novembre 2012. Présents à la 2^{ème} séance : pour la présidence, Blaise

Forestier, pour le Comité Central, Roger Pralong, FC Rapid-Montreux, M. Fabio Macri, FC Crans, M. Jacques Guignet, FC Stade-Lausanne-Ouchy, M. Charles Berney. Absents et non excusés, FC Bosna Yverdon et FC Champagne. M. Philippe Ruckstuhl, FC Mont-Goulin, est arrivé lorsque la séance prenait fin.

Propositions et rapport de la Commission :

M. Charles Berney comprend la situation de l'ACVF et estime que celle-ci a besoin des recettes actuelles pour financer ses dépenses et ses prestations. Il demande que le Comité Central de l'ACVF examine plusieurs possibilités.

Parole à **Blaise Forestier**.

- augmenter les aides financières du canton et du Fonds du sport (que le football obtienne la même considération que la culture). Bonne nouvelle, le subside du Fonds du sport va augmenter dès 2014 et progressivement encore en 2015
- les aides financières de l'ASF pour le Chef technique (mieux couvrir les coûts du football d'élite)
- mieux utiliser le potentiel d'encaisser des recettes publicitaires
- analyser des activités qui pourraient être sponsorisées
- établir un catalogue des manifestations
- améliorer la visibilité des manifestations (Coupe vaudoise, site internet ACVF, la Nuit du football) pour attirer des sponsors
- il est nécessaire de maintenir le système des amendes (pollueur-payeur) pour assurer la pérennité de l'association et couvrir ses dépenses
- maintenir la qualité des prestations fournies, notamment celle des arbitres

Roger Pralong a présenté aux membres le sondage qui a été effectué auprès des clubs vaudois afin de les aider à obtenir plus de subventions et d'aide de la part des communes.

En conclusion, la Commission demande au Comité Central de suivre et d'examiner les possibilités citées plus haut.

L'état et les communes ont un rôle important à jouer et doivent encore plus encourager, financer et soutenir les activités sportives et culturelles organisées dans les milieux associatifs et les clubs.

Le Comité Central propose que la Commission reste en fonction, des nouveaux membres sont les bienvenus, dont un président. (prendre contact avec Blaise Forestier). Elle se réunira dans le courant de 2013 pour être informée des dispositions prises quant aux propositions qui ont été faites.

Dominique Blanc doit encore annoncer le retrait au Comité Central de Blaise Forestier, qui, après une année et demie à réformer d'une manière considérable les méthodes de travail de l'association, quitte son poste de trésorier central pour des raisons professionnelles. Il en est chaleureusement remercié par Dominique Blanc et son Comité ainsi que par les délégués.

9. Discussions et décisions sur les propositions du Comité Central et des clubs

Michel Despland tient d'abord à répondre au Président du FC Romanel, M. Thierry Henry, au sujet du dépassement du budget de la Commission des arbitres. Ce budget est établi par le Comité Central. Sur demande du trésorier, les Commissions ont dû faire beaucoup d'efforts pour réduire les charges. En 2012, la Commission des arbitres a organisé 4 cours à la place de 2, pour la formation des arbitres-candidats et surtout dans le suivi de ces nouveaux arbitres et tout ceci a un coût. Il rappelle aussi que la

Commission rétribuée aux clubs CHF 100.00 par arbitre nommé et CHF 200.00 par ex-arbitre mini nommé qui devient arbitre ASF. Et plus il y aura d'arbitres, plus il y aura des coûts pour l'association.

Une seule proposition est arrivée dans les temps, celle de l'US Terre-Sainte, concernant la difficulté à recruter des arbitres. Ce club relève que le manque d'arbitres amène à l'ACVF une ressource de CHF 80'000.00 à CHF 100'00.00. Il regrette la quasi absence de promotion de la fonction d'arbitre par l'intermédiaire des médias électroniques et des réseaux sociaux et soumet donc les propositions suivantes :

- prise de contact avec la RTS ou autres médias télévisuels par l'intermédiaire d'ambassadeurs du football vaudois connus,
- création d'un compte Facebook pour promouvoir la fonction d'arbitre.

Le financement serait pris en charge par les montants payés chaque année par les clubs vaudois dont le nombre d'arbitres est insuffisant.

Michel Despland est conscient que si ces campagnes de pub amèneraient le nombre d'arbitres suffisant au club, ce serait formidable. Mais il relève que si c'est une réussite, les CHF 100'000.00 que l'association reçoit pour manque d'arbitres, ne serait plus à disposition et, en plus, il y aurait encore des coûts supplémentaires attribués à la Commission des arbitres. Et il faudrait s'attendre, en mars 2014, à un dépassement de budget.

Médias télévisuels de grande écoute

Concernant la promotion des arbitres, la RTS est un peu réticente. Par contre, nous avons l'entière collaboration de M. Léonard Thurre, qui a accepté de nous aider dans nos actions à venir et va approcher le Chef de la RTS, M. Massimo Lorenzi.

Footmag

La Commission des arbitres travaille déjà avec le support de Footmag en analysant des vidéos. Nous allons encore intensifier notre collaboration avec son responsable, M. Jacques Lesquereux.

Réseaux sociaux

En date du 20 mars 2013, Michel Despland va proposer au Comité Central l'ouverture du support Facebook football arbitres acvf. Une Commission a déjà été créée, composée de MM. Reymond, Parisi et Stocco. Si le Comité Central accepte, un profil Facebook ACVF Accueil sera opérationnel vers mi-avril 2013.

Publisuisse

Michel Despland a eu un grand plaisir à rencontrer M. Ralph Elkhuisen auprès de Publisuisse qui lui a donné les informations souhaitées : pour une pub de 15 secondes, diffusée 5 mercredis lors de la Ligue des Champions, 2 x : après la 1^{ère} mi-temps et avant la 2^{ème} mi-temps, le coût pour 10 insertions se monte à CHF 8'925.00.

Agence-ACP

Pour pouvoir passer un spot, il faut le créer. Michel Despland s'est donc renseigné auprès de l'Agence-ACP. Question posée au Directeur commercial, M. François-Xavier Balmelle : « Quel serait le montant estimé pour la diffusion d'un spot de 15 secondes, etc. (voir plus haut) ? » Réponses :

- Création du spot : CHF 15'000.00
- Diffusion : CHF 9'000.00 (5 semaines / 2x)
- Total CHF 24'000.00

Michel Despland en parlera aux 5 autres associations romandes à la prochaine Entente romande du 23 mars prochain. Le coût, pour la 1^{ère} année, (création du sport=1 fois) se monterait à CHF 4'000.00 par année et par association. Ensuite, il faudrait trouver pour le support, une sponsorship privée, une de l'ASF et pourquoi pas une promotion élargie sur le plan suisse, ce qui ferait baisser les coûts. En conclusion, nous pourrions compter sur les médias télévisuels de grande écoute via nos ambassadeurs, les réseaux sociaux, Footmag, le spot publicitaire ainsi que la presse. Si on arrive à combler le manque d'arbitres, chaque saison, ce que souhaite vivement Michel Despland, ne pas oublier que cela aura un coût pour l'association.

Dominique Blanc demande aux représentants de l'US Terre Sainte si cette réponse les satisfait. C'est oui et un grand remerciement à Michel Despland pour le temps qu'il a consacré à ce projet.

10. Nomination des clubs vérificateurs des comptes

Le FC Venoge nous quitte, les FC Yverne, Azzurri Yverdon et Bursins-Rolle-Perroy restent et le FC Chavornay-Sports, le nouveau club, arrive comme le veut la tradition. L'assemblée accepte par acclamation ces nominations.

Parole au représentant de l'ASF, M. Philippe Hertig

Les meilleurs messages du Président de l'ASF, M. Peter Gilliéron, malade, sont adressés à tous les délégués ainsi que des remerciements pour leur inlassable travail. M. Philippe Hertig nous parle encore de cette jeune et talentueuse équipe de suisse en espérant sa qualification pour le Brésil en 2014.

11. Honneurs / Coup de cœur

Honneurs

M. André Michoud, actuel Président du Groupement Vétérans/ASF, section Vaud, et **M. Silvano Vanazzi**, ancien membre de la Commission des Seniors, sont nommés membres d'honneur de l'ACVF. Remerciements de la part des 2 nouveaux membres.

Parole à M. André Michoud pour expliquer en quoi consiste le groupement vétérans/ASF dont il préside la section Vaud depuis cette saison. Il annonce les Journées suisses, cette année à Lausanne à Ouchy, les 8 et 9 juin 2013. Pour devenir membre, il faut s'acquitter d'une cotisation de CHF 40.00 par année ce qui donne l'accès à tous les matches organisés par l'ACVF.

Coup de cœur (remis par Michel Despland)

Cette année il est décerné à M. Robert Christinat pour ses 40 ans d'arbitrage. Une carrière exceptionnelle par sa longévité et par sa qualité.

12. Désignation du lieu de la prochaine assemblée ordinaire des délégués

C'est à Aubonne que se tiendra la 110^{ème} assemblée générale. Elle se déroulera le 8 mars 2014. Le FC Chêne Aubonne confirme sa candidature.

13. Divers

Journaliste bien connu, M. Timothée Guillemain vient nous présenter son futur site, www.footvaud.ch, consacré surtout au football de base de la 5^{ème} ligue à la 1^{ère} ligue Promotion et qui ouvrira le 1^{er} avril 2013. Il sera complémentaire à celui de Footmag, site que l'on connaît surtout pour ses vidéos.

C'est Alain Klaus qui vient nous parler du futur programme de l'ASF, **Club Corner**. Ce dernier va provoquer beaucoup de changements dans les clubs, surtout un point important, c'est celui de l'établissement de la carte de match (plus besoin du programme Matchcard). Sans les cartes correctement remplies par Club Corner, les arbitres ne pourront pas faire se dérouler les matches. Plusieurs séances d'informations sont programmées en avril-mai 2013. Elles seront obligatoires afin que les clubs soient prêts pour son entrée en vigueur, le 01.07.2013.

Pocama est un programme de la Police cantonale vaudoise. Toutes manifestations, tournois de football du canton de Vaud devraient y être annoncés. Il est plus simple d'utilisation qu'avant et toutes les informations se trouvent sur le site www.vd.ch.

Dominique Blanc informe l'assemblée que suite aux divers articles parus dans la presse concernant les terrains du Centre sportif de Chavannes et Métamorphose, il a rencontré MM. Daniel Guillemain (Président de la Ligue romande) et Marc Vuilleumier (Conseiller municipal de Lausanne). Ce dernier se veut rassurant et une séance d'informations sera prochainement organisée pour les clubs lausannois.

M. Jacky Marcuard (membre du Comité de la Ligue amateur) remet aux clubs jubilaires les fanions de la LA : FC Fey Sports, 50 ans, FC Chavornay Sports, 75 ans, FC Prangins Sport, 75 ans et FC Combremont, 75 ans. Félicitations à ces 4 clubs.

Le Président central remercie les employés du secrétariat, Sylvia Marcuard, Coralie Chapuisat, apprentie (absente pour cause d'examens), Joëlle Tissot, Silvia Dubrit et Alain Klaus.

14. Contre-appel

Deux clubs sont toujours absents, les FC Les Diablerets et Renens.

Parole à **Mme Linda Vialatte** du FC Yverdon Féminin qui nous rappelle que le football féminin se porte bien (plus de 20'000 licenciées en Suisse et que 3 pures vaudoises jouent dans l'élite suisse). Elle regrette que cela n'ait pas été cité.

Un représentant du **FC Etoile-Lausanne** se plaint des montants des amendes infligées à son club concernant le quota arbitres/clubs (contribution arbitres manquants). Il propose de la solidarité entre clubs. Par exemple que les clubs puissent se transférer des arbitres.

Michel Despland lui répond qu'il est conscient de la difficulté à recruter des arbitres, ce qui concerne d'ailleurs tous les clubs. Concernant les amendes, il existe des modalités approuvées par le Comité Central et ces amendes sont appliquées lorsque le quota arbitres/clubs n'est pas respecté. Michel Despland espère vivement qu'avec les actions entreprises, des solutions seront apportées (v/p.9). Et c'est par mesure de protection que l'ACVF a instauré le non-transfert des arbitres d'un club à l'autre. Elle veut qu'un arbitre débutant reste pendant au moins 18 mois auprès de son club annonceur.

Michel Dumusc tient à remercier, au nom de tous ses collègues du Comité Central, Dominique Blanc pour tout le travail effectué et pour celui qu'il réalisera encore.

Question de **M. Thierry Henry**, Président du FC Romanel, qui demande comment il faudra procéder au sujet de la fermeture des terrains, suite à la météo de ce printemps. Faut-il continuer à écrire à l'ACVF selon la procédure habituelle ou y a-t-il d'autres informations ?

Michel Dumusc informe que pour les renvois des matches la procédure reste la même.

M. Joao Pratas, Président du FC UPM Cazard, se pose la question si la Charte Fair-play a apporté une diminution de l'agressivité dans le foot et qu'est-ce qu'elle a rapporté à l'association. De même que pour s'occuper d'une 3^{ème} ligue, l'entraîneur doit obtenir le diplôme C. Il trouve qu'il n'y a pas assez de cours organisé dans le canton de Vaud. Par contre, pas besoin de diplôme C pour entraîner une 4^{ème} ligue et concernant la Charte Fair-play, celle-ci ne rapporte rien, ce n'est pas le but (**réponses de Dominique Blanc**). Il a aussi reçu par poste un diplôme « Champion de groupe » pour la saison 2012-13 et fait constater qu'il n'y a pas de cadre autour. **Lino Campigotto** lui répond que s'il était venu à la « Nuit du Football vaudois », on n'aurait pas eu besoin de l'envoyer par courrier.

La séance est levée à 12h10

S. Marcuard
Le Mont-sur-Lausanne, le 12 juillet 2013